

Biens classés et zones de protection

L'immeuble sis avenue Meurée n°s 97-99 à Marcinelle, dit "Résidence Albert", en ce compris les éléments conformes au projet original de l'architecte Marcel Leborgne conservés à la date du présent arrêté, à savoir : 1) Les façades (châssis de fenêtres compris) ; les toitures ; les structures portantes et cloisons qui définissent les espaces intérieurs tels que représentés aux plans joints au présent arrêté ; 2) Pour les espaces communs : le hall d'entrée dans sa totalité (murs, sols et plafonds) ; la cage d'escalier et l'ascenseur (cage et cabine comprises) ; 3) Pour les espaces privés : les colonnes engagées ; les menuiseries (portes, encadrements de baies à pilastres, châssis des fenêtres intérieures, tablettes de fenêtres, lambris au-dessus et en dessous des fenêtres) ; les parquets en teck ; la totalité des quincailleries datées de l'époque de la construction et les radiateurs en fonte.

Identification

Code interne : 52011-CLT-0076-01

Code DGO4 : CHARLEROI/76

Localisation

Avenue Meurée, n°s 97-99

CHARLEROI

Ancienne(s) commune(s) : Marcinelle

Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du monument :



Décision

Date d'arrêté : 13/09/2010 (classement)

Date de publication au Moniteur belge : 16/11/2010

Type(s) de classement

- Monument

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Document(s)



Arrêté - 59.66 Ko



Publication au Moniteur belge - 116.44 Ko



Plan n°01 partie 01 - 313.4 Ko



Plan n°01 partie 02 - 120.73 Ko



Plan n°01 partie 03 - 151.81 Ko



Plan n°01 partie 04 - 177.66 Ko

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations

diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.